CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

CONGRÈS

13, 14, 15 et 16 juin 2023

Centre des congrès de Lévis

Le comité de surveillance s'est réuni deux fois aux fins de son mandat de vérification pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023. Ces réunions se sont tenues le 16 novembre 2022 et le 25 mai 2023.

Lors de ces réunions, le comité a convenu des responsabilités attribuables à chacun des membres du comité. Marc Cloutier a été nommé président, Johanie Dupras-Renaud secrétaire et Dany Houde, directeur.

Le comité de surveillance a vérifié, par sondage, la liste des chèques émis au cours de la dernière année, la liste des dépôts directs, ainsi que la liste des factures correspondant avec les bénéficiaires des chèques. Nous avons vérifié les comptes de dépenses de quelques personnes conseillères de la Centrale pour l'année courante, et autres déboursés sur lesquels nous avions des interrogations.

Nous avons posé plusieurs questions au service de la comptabilité ainsi qu'au trésorier, et nous avons reçu toutes les explications ainsi que les pièces justificatives demandées.

Nous avons examiné l'état des revenus et des dépenses de la Centrale pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2023.

Les opérations courantes de la CSD démontrent des revenus de 18 427 373 $ contre des dépenses de 18 599 319 $ laissant un déficit d'opérations de 171 946 $.

Nous sommes en mesure de constater, après vérification, que tous les moyens sont pris pour nous assurer d'une saine gestion des finances de la CSD.

C'est pour cette raison que le comité de surveillance recommande au congrès l'adoption du rapport financier pour l'exercice financier se terminant au 31 mars 2023.

Le comité de surveillance remercie le confrère trésorier, Patrick Cyr, et son équipe pour leur collaboration habituelle.

Syndicalement,

_____
Président

_____
Secrétaire

_____
Directeur